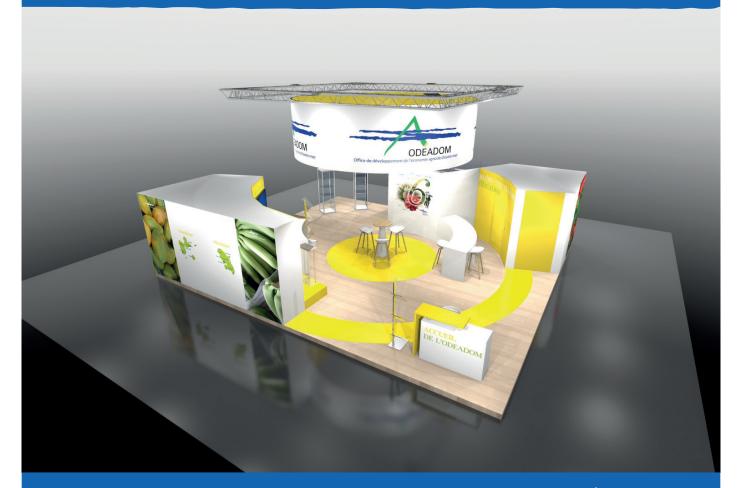


Salon International de l'Agriculture 2016

« Les stratégies filières des départements d'outre-mer »



Pavillon 7-1 – Allée N – Stand 9

CONTACTS PRESSE

ODEADOM

Stéphane JORET : 01 41 63 19 78 ou 06 79 95 29 66 stephane.joret@odeadom.fr IN/OFF - Agence chargée des relations presse de l'ODEADOM sur le SIA Amélie CHAPLEAU : 06 07 23 59 76 presse@in-off.fr



LES TEMPS FORTS DE L'ODEADOM -

La conférence de presse, le mardi 1er mars 2016 à 15 h 30, sur le stand de l'ODEADOM sur le thème « les stratégies des départements d'outre-mer », en présence du Président du Conseil d'administration de l'Office, M. Omar BOITCHA et du Directeur, M. Hervé DEPERROIS.

CALENDRIER DES ANIMATIONS SUR LE STAND ~

Tous les jours :

- 11 h 00 17 h 30 : Préparation culinaire et dégustation : « Le blind test culinaire de l'ODEADOM » à base exclusivement de produits issus de l'agriculture française d'outre-mer.
- 11 h 30 18 h 00 : « Le quizz de l'ODEADOM ».

LE PARTENARIAT AVEC CAMPAGNES TV

Pour la troisième année consécutive, l'ODEADOM a conclu un partenariat avec la chaîne CAMPAGNES TV dont les émissions produites et enregistrées au Salon International de l'Agriculture, sont diffusées sur internet (www.campagnestv.com), TNT, satellite, et câble.



PRÉSENTATION DE L'ODEADOM ~

SON RÔLE

L'Office de Développement de l'Économie Agricole D'Outre-Mer (ODEADOM) accompagne le développement durable de l'économie agricole :

- des départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion ;
- et de trois collectivités d'outre-mer : Saint-Barthélemy, la partie française de Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'Office assure la gestion et le paiement d'aides communautaires et/ou nationales destinées à ces départements et collectivités.

L'ODEADOM est un **établissement public**, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et du ministère des Outre-Mer.

SON ORGANISATION

L'ODEADOM dispose d'un budget de fonctionnement d'environ 4 M€.

Une équipe de 39 personnes travaille au siège montreuillois de l'Établissement, conduite par son Directeur, Hervé DEPERROIS.

L'Office est doté d'un **Conseil d'administration** qui est notamment chargé de délibérer et donner un avis sur les projets de décisions du Directeur concernant les règles relatives aux dépenses d'intervention économique financées sur crédits nationaux et de suivre le développement de l'économie agricole des départements et collectivités d'outre-mer.

L'Office dispose de **quatre comités sectoriels de concertation**, un par filière ou groupe de filières agricoles (banane, canne à sucre, filières végétales de « diversification » et filières animales). Ces comités ne sont pas des instances décisionnelles mais sont destinés à favoriser les échanges d'informations et d'expérience, à organiser des synergies entre les professionnels des territoires concernés par chaque filière et à formuler au Conseil d'administration de l'Office des propositions d'orientation et de développement des filières.

DES COMPÉTENCES RÉGIONALES ET MULTISECTORIELLES

Lieu d'échanges et de réflexion sur les filières agricoles et agroalimentaires, l'ODEADOM a également pour mission de favoriser la concertation entre les professionnels et l'administration. L'Office offre un lieu de discussion permettant de confronter les expériences des acteurs du monde agricole ultramarin au niveau régional et d'adapter les soutiens communautaires et nationaux aux contextes technique, commercial et économique auxquels sont confrontés les producteurs locaux.

L'ODEADOM intervient pour **l'ensemble des filières agricoles**, dont les principales sont **la banane** et **la canne à sucre**. Il favorise le **développement de productions de diversification** destinées principalement à satisfaire les besoins du marché local. Certains produits, à l'exemple des melons, des ananas (ananas Victoria de La Réunion), des litchis et des fleurs tropicales, trouvent également leurs débouchés sur les marchés extérieurs, principalement au sein de l'Union européenne.

DES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES ET NATIONALES

Interventions communautaires

Les interventions de l'ODEADOM sont les suivantes :

- La mise en œuvre de la quasi-totalité du **POSEI France** doté, pour l'exercice FEAGA¹ 2016, d'un **budget communautaire** de 278,41 M€ ;
- La gestion des programmes de promotion communautaire du **symbole graphique des régions ultrapériphériques** (logo RUP) de l'Union européenne.

Interventions nationales

Avec 6,1 M€ de crédits nationaux dits traditionnels, l'ODEADOM soutient principalement les investissements dans les exploitations agricoles et les industries de transformation, l'encadrement en faveur des organisations de producteurs et la recherche et l'expérimentation, et participe à l'organisation d'actions de promotion de produits agricoles ultramarins de qualité pour favoriser leur mise en marché.

En ce qui concerne les départements d'outre-mer, les aides nationales versées par l'ODEADOM peuvent constituer la contrepartie nationale nécessaire à la levée des financements communautaires versés au titre du « Développement rural » (FEADER – 2^{ème} pilier de la PAC) ou relever de régimes d'aides autorisés par les services de la Commission européenne.

L'Office finance également des **missions d'évaluation et d'expertise** qui permettent d'assurer le suivi des actions de développement entreprises par les professionnels.

Depuis 2010, suite aux décisions du **Conseil interministériel de l'outre-mer** (CIOM) de novembre 2009, l'Office est doté d'un **budget national annuel complémentaire de 35 M€** dédié aux filières de diversification animale et végétale qui permet d'abonder les fonds communautaires destinés à ces filières dans le cadre du POSEI France.

¹ Du 16 octobre de l'année N-1 au 15 octobre de l'année N.

LES STRATEGIES FILIERES DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ~

FILIÈRE BANANE

6 enjeux - 24 axes d'intervention

Renforcer la performance économique

- Moderniser les exploitations avec du matériel performant et adapté ;
- Encourager les investissements collectifs ;
- Conforter et accroître la production aux Antilles.

Assurer une maîtrise durable des bio-agresseurs

- Contrôler le développement de la cercosporiose noire et des bio-agresseurs dans le respect de la protection intégrée;
- Créer et diffuser des nouvelles variétés résistantes aux maladies du bananier et adaptées au marché européen.

Maîtriser durablement les impacts sur l'environnement

- Mettre au point et diffuser des systèmes de culture plus durables, moins dépendant des intrants ;
- Promouvoir le développement de l'Agriculture Biologique ;
- Améliorer la performance énergétique des exploitations bananières ;
- Maîtriser l'impact de la filière sur les milieux ;
- Favoriser les complémentarités inter-filières.

Améliorer les performances sociales et sociétales

- Assurer le renouvellement des générations en facilitant la transmission des exploitations et l'installation des jeunes agriculteurs ;
- Maintenir un maximum d'exploitations et préserver les petites et moyennes exploitations ;
- Préserver l'emploi salarié dans la filière :
- Améliorer l'image de la filière « Banane » et de ses emplois auprès de la population des Antilles ;
- Améliorer les conditions de travail dans les exploitations bananières ;
- Accompagner la reconversion des producteurs dont l'exploitation n'est plus compétitive.

Valoriser la Banane de Guadeloupe et de Martinique sur les marchés

- Améliorer l'attractivité de la banane et son origine sur le marché local, national et européen ;
- Encourager la segmentation de l'offre ;
- Développer les démarches de certification ;
- Favoriser la valorisation par la transformation, y compris en inter-filières.

Acquérir, partager, transférer l'innovation et les connaissances

- Diffuser les innovations émanant de la Recherche-Formation-Développement ;
- Développer des synergies avec les autres filières agricoles des DOM;
- Disposer de références technico-économiques et renforcer l'encadrement des exploitations;
- Développer les partenariats à l'échelle locale, régionale et internationale.

FILIÈRE CANNE-SUCRE-RHUM

Les enjeux

- Sécuriser les débouchés des sucres pour l'après-quota, protéger les sucres des DOM dans les accords commerciaux de libre-échange signés par l'U.E., défendre et renforcer les débouchés des rhums ;
- Consolider la production et l'emploi : Maintenir le modèle des exploitations domiennes et garantir un revenu aux producteurs, poursuivre l'innovation dans les outils industriels et maintenir une filière porteuse d'emplois ;
- S'inscrire dans la double performance économique et environnementale ;
- Participer à la structuration du monde agricole et à l'aménagement du territoire.

Les objectifs stratégiques

Sept objectifs communs à l'ensemble de la filière canne-sucre-rhum

- Assurer durablement un débouché aux productions des DOM;
- Augmenter la production de canne et le revenu des producteurs ;
- Optimiser l'organisation et les conditions de récolte ainsi que la qualité de la canne livrée ;
- Favoriser la recherche, l'innovation et le transfert des résultats au niveau des planteurs ;
- Conforter le rôle des interprofessions dans l'organisation de la filière ;
- Conforter les synergies inter-filières par le développement d'actions transversales ;
- Renforcer les politiques de communication pour mieux faire connaitre et comprendre la filière.

Trois objectifs en direction de la filière sucre

- Conforter la place de l'industrie sucrière des DOM dans l'innovation mondiale ;
- Poursuivre la recherche et l'innovation dans la filière sucrière ;
- Mettre en place des démarches « qualité » sur les sucres et initier le logo « RUP » pour la promotion des produits de qualité de l'Europe d'outre-mer.

Trois objectifs orientés sur la filière rhum

- Améliorer la productivité des distilleries :
- Poursuivre la recherche et l'innovation sur les rhums ;
- Mettre en place et valoriser des démarches « qualité » des rhums.

FILIÈRE DIVERSIFICATION VÉGÉTALE

Les grands enjeux définis

- Assurer une meilleure couverture des besoins alimentaires des populations locales en produits frais et transformés;
- Garantir un revenu aux producteurs ;
- Diminuer la pression de l'agriculture sur l'environnement.

Les objectifs stratégiques autour de la valorisation des filières et des produits

Développer les systèmes d'agriculture durable et compétitive moins dépendants des intrants

- Assurer une meilleure adéquation recherche/développement;
- Consolider la gestion raisonnée et durable des ressources ;
- Investir dans le transfert de savoir ;
- Développer le conseil et la formation des producteurs ...

Sécuriser la production et le revenu des producteurs face notamment aux aléas climatiques et sanitaires

- Inciter au renouvellement des générations (installation de jeunes agriculteurs) ;
- Veiller à la protection du foncier agricole ;
- Poursuivre la modernisation des exploitations ;
- Sécuriser l'approvisionnement en semences et plants sains ;
- Développer des outils de gestion des risques et des aléas ;
- Encourager et renforcer les systèmes de culture et les pratiques agricoles favorables à la préservation de la biodiversité et des paysages.

Renforcer la structuration des filières

- Soutenir l'investissement productif dans les organisations;
- Poursuivre la structuration des filières par l'émergence de nouvelles formes d'organisations ;
- Développer les structures interprofessionnelles ;
- Développer et/ou améliorer les performances des entreprises de transformation des produits agricoles ;
- Mettre en place des observatoires locaux permettant le suivi production/marché.

Installer le positionnement de la production locale sur le marché local

- Encourager la certification et la labellisation de la production locale ;
- Développer des signes d'identification de l'origine et de qualité ;
- Acquérir une meilleure maîtrise des débouchés commerciaux ;
- Promouvoir la production locale.

Rechercher les synergies inter filières dans une approche territoriale et agro-écologique

A l'échelle du territoire

- Développer la notion d'économie circulaire, de solidarité et de complémentarité entre les filières ;
- Mutualiser le développement de bio-pesticides ainsi que les techniques de bio-contrôle;
- Mutualiser les moyens de communication/promotion.

A l'échelle de l'exploitation

- Elaborer des approches systémiques (multi ateliers) ;
- Promouvoir les pratiques culturales innovantes ;
- Favoriser l'assolement et les rotations de cultures.

FILIÈRE DIVERSIFICATION ANIMALE

Les grands enjeux définis

- Economique et social : nécessité de diversifier les filières en préservant le modèle familial, en développant la formation et l'innovation pour assurer un revenu à l'éleveur ;
- Alimentaire et sanitaire : répondre aux besoins et attentes de la population, en qualité et quantité, en sécurisant l'offre, avec des prix acceptables ;
- Environnemental : concilier développement de la production et développement territorial en préservant les ressources. Travailler sur la gestion des risques pour une agriculture propre et durable.

Les objectifs stratégiques autour de la valorisation des filières et des produits

Développer les productions animales en quantité et qualité pour assurer l'alimentation de la population

- Préserver le foncier agricole et faciliter son accès;
- Assurer l'encadrement technique ;
- S'assurer de pouvoir produire à un prix acceptable pour le consommateur ;
- Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs....

Renforcer la structuration des filières

- Favoriser le dialogue entre les différents maillons des filières (éleveur, coopérative, provendier, abattoir, transformation) ;
- Soutenir l'investissement productif en vue d'une meilleure organisation de l'offre ;
- Planifier la production pour mieux répondre aux besoins des consommateurs ;
- Réduire les difficultés de trésorerie récurrentes et soutenir la performance économique de tous les acteurs des filières...

Renforcer la valeur ajoutée des produits agricoles locaux

- Développer et/ou améliorer les performances des entreprises de transformation ;
- Les appuyer en R&D pour leur permettre de créer de nouveaux produits ;
- Renforcer les circuits de vente ;
- Amplifier les campagnes de promotion générique ;
- Sensibiliser les distributeurs et les collectivités à l'utilisation de produits locaux...

Accompagner le développement d'un élevage compétitif dans une dynamique agro-écologique

■ Investir dans le transfert de savoir, accentuer le partage des innovations émanant de la recherche, mobiliser les réseaux de proximité et de l'encadrement technique pour la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales...

Rechercher les synergies inter filières dans une approche territoriale et agro-écologique

- Intégrer la notion de solidarité entre les filières ;
- Mutualiser les moyens de communication/promotion ;
- Valoriser les écarts de tri ou coproduits pour l'ensemble des filières ;
- Conforter l'approche inter filières dans les projets de recherche et développement...